

# L'interférence de l'anglais dans la production langagière des étudiants de français

Marie Červenková

**Abstract :** Vu l'intensité de la présence de la langue anglaise dans le monde contemporain, l'apprentissage d'une autre langue étrangère s'avère plus ou moins influencée par cette soi-disant *lingua franca*. Les recherches (Besse&Porquier 1984, Odlin 1997, Ringbom 2008, Leung 2009, Astolfi 2015) montrent que l'influence interlinguistique résulte de similitudes et différences entre la langue cible et toute autre langue acquise et que le transfert des connaissances antérieures est inévitable. Cette contribution traite du transfert négatif (interférence), c'est-à-dire d'erreurs entraînées par des analogies fautives faites entre l'anglais et le français. Nous disposons d'une collection de productions langagières des étudiants du français en tant que langue étrangère seconde (considérée ici comme un système acquis chronologiquement après la langue première et enseignée à des apprenants non francophones à l'étranger) à partir desquelles nous analysons des produits déviants par rapport à la norme du français standard ayant pour source des connaissances préalables de l'anglais. Le corpus est composé de productions orales et écrites des étudiants de français tchèques et slovaques faisant leurs études à la Faculté d'Economie et d'Administration de l'Université Masaryk de Brno dont le niveau de langue varie entre A2-C1. L'intérêt de cette recherche est de relever les erreurs de cette origine dans le corpus, de les trier et de les analyser (erreurs relevant des formes et structures linguistiques ou des concepts). Les résultats permettront de comprendre mieux les erreurs qui surviennent dans le processus d'apprentissage et ainsi d'adapter et de rendre plus efficaces les stratégies pédagogiques.

**Mots-clés :** apprentissage de langues, apprentissage du français, influence interlinguistique, interférence, langue étrangère seconde, transfert négatif

**Abstract :** Given the intensity of the presence of the English language in the contemporary world, the learning of another foreign language is more or less influenced by this so-called *lingua franca*. Research shows (Besse&Porquier 1984, Odlin 1997, Ringbom 2008, Leung 2009, Astolfi 2015) that the interlinguistic influence results from similarities and differences between the target language and any other acquired language and that the transfer of prior knowledge is inevitable. This paper deals with the negative transfer, that is to say errors caused by faulty analogies made between the two languages. We have a collection of language productions of students of French as a second foreign language (considered here as a system acquired chronologically after the first language and taught to non-French-speaking learners abroad) from which we analyze deviant products compared to the French standard, which is based on previous knowledge of English. The corpus is composed of oral and written productions of Czech and Slovak students of French studying at the Faculty of Economics and Administration of the Masaryk University in Brno whose language level varies between A2-C1. The aim of this research is to identify the errors of this origin in the corpus, to sort them and to analyze them (errors relating to forms and linguistic structures or concepts). The results will help to better understand the errors that occur in the learning process and thus to adapt and create more effective teaching strategies.

**Key words:** interference, interlinguistic influence, learning French, language learning, negative transfer, second foreign language

## Introduction

L'influence de l'anglais devient omniprésente étant donné qu'on rencontre cette langue ou les éléments de cette langue un peu partout dans la vie quotidienne – dans les paroles des chansons diffusées à la radio, dans les films qui n'ont pas été doublés, dans les magasins sur les étiquettes des produits, sur les affiches de toute sorte, dans les discours de politiciens etc. En général, les enfants dans la plupart des pays européens commencent à apprendre l'anglais à l'école primaire vers l'âge de 8 ans, c'est-à-dire que quand ils deviennent étudiants universitaires ils ont fait au moins 10 ans d'études de cette langue. Les recherches ont prouvé qu'une première langue étrangère acquise antérieurement à une deuxième langue étrangère peut affecter positivement ou négativement cette deuxième langue étrangère de plusieurs points de vue. Les étudiants sont donc naturellement influencés par la connaissance plus ou moins bonne de l'anglais ce qui peut les aider ou leur poser des difficultés dans l'apprentissage d'autres langues étrangères. Dans cette perspective, nous nous proposons de traiter les interférences qui se réalisent entre l'anglais et le français comme langues étrangères selon les traits caractéristiques de notre public au Centre de Langues de l'Université Masaryk en République tchèque.

## Mise en contexte

Dans les années 1950, la linguistique contrastive entamait des études contrastives dans le but de faire

la comparaison terme à terme, rigoureuse et systématique de deux langues, à tous les niveaux (phonologique, morpho-syntaxique et éventuellement sémantique), pour mettre en évidence leurs différences et permettre ainsi dans un second temps (...) l'élaboration de méthodes d'enseignement mieux appropriées aux difficultés spécifiques que rencontre une population donnée dans l'apprentissage d'une langue étrangère. (Galisson&Coste, 1976, p. 125)

Mais bien que la linguistique contrastive s'occupe des similitudes et des différences entre deux systèmes linguistiques, c'est plutôt la didactique des langues étudiant les productions langagières d'apprenants d'une façon contrastive que nous viserons dans cette contribution, et ceci dans le but de comprendre les difficultés rencontrées par les apprenants lors du processus de l'apprentissage et d'améliorer notre enseignement des langues étrangères.

Commençons par introduire des concepts basiques. Les recherches montrent (Besse & Porquier, 1984; Astolfi, 2003; Odlin, 2005; Ringbom, 2008) que l'influence interlinguistique résulte de similitudes et différences entre la langue cible

et toute autre langue acquise et que le transfert des connaissances antérieures est inévitable. Certains de ses effets sont positifs, d'autres négatifs. Dans le cas des effets négatifs<sup>1</sup> nous parlons d'interférences<sup>2</sup>, erreurs entraînées par des analogies fautives faites entre langue maternelle (L1) et langue.s étrangère.s (L2/L3) ou entre langues étrangères mêmes (L2-L3). Selon la théorie de l'interférence « ce qui est proche ou semblable est facile à apprendre, ce qui est différent donne lieu à un transfert négatif ou donc à des fautes » (Marquilló Larruy, 2003, p. 64). Le transfert consiste donc à réutiliser dans l'apprentissage les habitudes et les savoirs acquis préalablement. Selon l'hypothèse originelle de l'analyse contrastive (Lado, 1957 cité dans Özçelik, 2012, p. 114), la similitude entre les structures de deux langues facilite l'apprentissage alors que leur différence tend à le rendre difficile dans la mesure où l'apprenant doit modifier une habitude enracinée dans son comportement verbal. Dans ce cas, une acquisition antérieure facilite l'amélioration de l'efficacité dans l'exécution ou l'apprentissage de la tâche qui suit et les effets positifs du transfert peuvent être désignés en termes de facilitations. On peut parler du transfert négatif au cas où l'influence de l'acquisition d'une première tâche se traduirait par une diminution de l'efficacité de la seconde. C'est-à-dire, les structures contrastantes posent des problèmes d'apprentissage et provoquent des erreurs dues au transfert négatif. On devrait donc pouvoir prédire les erreurs à partir d'une analyse contrastive des deux langues. Dans l'avis de Stockwell, Bowen et Martin (1965), l'interférence linguistique provoque trop de difficultés pédagogiques sur les plans phonétique, morphologique, sémantique et syntaxique. Mais ces auteurs maintiennent que ces difficultés rencontrées ne peuvent pas rendre impossible l'apprentissage d'une nouvelle langue. (Mackey, 1976, p. 414, cité dans Al-Hajebi, 2019).

L'anglais et le français comportent des différences structurelles importantes puisqu'ils ont évolué vers deux groupes de langues différents – l'anglais dans le groupe germanique et le français dans la branche italique du groupe italo-celtique (Grévisse, 1986, p. 10). Toutefois, les deux langues se sont mutuellement influencées en raison des événements historiques et la proximité géographique de deux pays et, de ce fait, elles ont aussi de nombreuses similitudes et sont donc inclinées à interférer l'une avec l'autre.

---

<sup>1</sup> transfert négatif étant appelé interférence

<sup>2</sup> Le terme interférence a été utilisé pour la première fois en 1953 par Uriel Weinrich dans son livre *Languages in contact*. L'auteur s'y réfère avant tout à des sujets bilingues utilisant alternativement deux langues, la leur et une langue seconde, et démontre que les langues au lieu de constituer des univers autonomes et fermés, entrent en contact dès qu'elles coexistent chez un locuteur et provoquent des phénomènes d'interférences qui apparaissent sur tous les niveaux de langue : lexical, phonétique et syntaxique. La notion de transfert a été formalisée un peu plus tard par Robert Lado dans son ouvrage *Linguistics across cultures* (1957). Il a ajouté à la grille d'analyse des erreurs d'interférences établie par Weinrich une section sur la culture.

En plus des différences et les similitudes linguistiques des langues, ce qui entre en jeu c'est aussi la position chronologique que prend la langue dans le processus de l'apprentissage. Autrement dit, les apprenants sont surtout influencés par la dernière langue étrangère apprise (Bailly et al., 2009), et l'acquisition de la L3 sera facilitée par la présence d'une L2 grâce aux similitudes entre L2 et L3, lesquelles s'opposent à une L1 plus éloignée.

Dans l'apprentissage institutionnel d'une langue étrangère, l'influence de la L1 ou celui de la L2 sur la L3 ne constituent pas la seule source de transfert. La méthode d'enseignement, les conditions d'apprentissage et la pédagogie adaptée peuvent contribuer également aux transferts positifs ou négatifs<sup>3</sup>.

Dans la présente étude, l'interférence de l'anglais sera définie comme l'utilisation aléatoire et inconsciente d'un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue anglaise dans la production de la langue française. Nous constatons avec Hamers (1997, cité dans Dragan, 2011, p. 94) que « le concept d'interférence est proche de celui d'emprunt mais il en diffère en même temps, dans la mesure où l'emprunt se produit consciemment, tandis que l'interférence non ». Nous pouvons mentionner par exemple, au niveau lexical, l'utilisation des anglicismes en français des affaires tels que *booker* au lieu de *réserver*, *business* au lieu de *affaires*, *s'enregistrer* au lieu de *s'inscrire*, *deal* au lieu de *marché conclu*, *payer cash* au lieu de *payer au comptant* qui ne représentent pas une interférence puisqu'ils sont répandus et utilisés intentionnellement<sup>4</sup>. Al-Hajebi (2019) explique la raison d'interférence ainsi : « Les apprenants recourent à l'anglais pour y puiser les solutions que cette langue peut apporter aux aspects du français qui leur causent des problèmes. C'est ainsi que les transferts négatifs se produisent. »

## Objectifs et méthodologie

Dans notre contexte, l'anglais joue un rôle d'appui pour beaucoup d'étudiants. Pour la plupart d'entre eux l'anglais est en effet la première langue étrangère et

---

<sup>3</sup> Chez Weinrich il s'agit des facteurs externes dont la situation sociale.

<sup>4</sup> à comparer avec Mougeon (1994, 27) qui parle, dans le contexte des français d'Amérique du Nord, « des traits non standard du français qui, bien qu'ils soient analogues à des usages anglais équivalents, existent de longue date dans ce français » et ne peuvent pas être considérés comme interférenciels.

obligatoire (L2 apprise après la langue maternelle L1<sup>5</sup>) dès l'école primaire<sup>6</sup>. Par conséquent, leur apprentissage d'autres langues étrangères est influencé par cette connaissance et leurs productions langagières comprennent des erreurs considérées comme interférences. Pour pouvoir les analyser nous nous sommes posé les questions suivantes :

1. Comment l'interférence se manifeste-t-elle dans les productions langagières des étudiants et quels en sont les éléments de source ?
2. Sur quels plans linguistiques l'interférence apparaît-elle ?

Pour cette étude nous avons utilisé l'approche qualitative et descriptive reposant sur une analyse d'un corpus composé de productions orales et écrites des étudiants de français de nationalités tchèque et slovaque faisant leurs études de master à la Faculté d'Economie et d'Administration de l'Université Masaryk de Brno en République tchèque. Au moment de l'examen, ils avaient entre 22 et 25 ans. Leur niveau de langue française réel variait entre A2 – B2 et l'anglais était leur première langue étrangère apprise. La relation entre la durée d'apprentissage et l'apparition des interférences n'a pas été prise en considération dans cette recherche. Les productions orales au nombre de 60 et les productions écrites au nombre de 63 ont été réalisées lors des épreuves finales du cours de français assuré par le Centre des Langues universitaire au cours des années 2018 et 2019.

En ce qui concerne la production orale, il s'agissait d'un monologue de l'étudiant de 3 à 4 minutes sur un sujet économique tiré au sort (par exemple déplacement professionnel, entreprise, lieu de travail, commercialisation d'un produit, recherche d'emploi) et d'un entretien dirigé de 6 à 7 minutes sur le même sujet entre l'étudiant et l'examineur. Quant aux productions écrites, les étudiants les ont réalisées à la fin du premier et du second semestre de leurs études de français à la Faculté, et ceci sous forme d'un e-mail ou d'une lettre à un sujet spécifique vu au cours du semestre en classe. Le nombre requis de mots de cet écrit était entre 150 et 170.

Les fautes pertinentes de tout type et sur tous les plans ont été notées, dans le cas des productions orales sur la fiche de l'étudiant servant à l'évaluation, dans le cas des productions écrites les fautes ont été indiquées directement sur les copies des étudiants. Ensuite, nous avons analysé les fautes enregistrées en comparant

---

<sup>5</sup> La langue maternelle des étudiants est le tchèque ou le slovaque appartenant au groupe des langues slaves, fléchies. Quant à la typologie des langues, le français se trouve au milieu entre le tchèque/le slovaque (langues flexionnelles) et l'anglais considéré comme langue analytique (absence de flexion). Selon Český statistický úřad l'anglais est appris par 97,9 % d'élèves dans les écoles tchèques. Le français (3 %) ne vient qu'après l'allemand (47,9 %) et le russe (14 %).

<sup>6</sup> Selon les statistiques d'Eurostat et de Český statistický úřad de 2017, 98 % des élèves tchèques dans les écoles élémentaires apprennent l'anglais comme leur première langue étrangère.

les systèmes de langue concernés (soit le français, l'anglais, et le tchèque ou le slovaque comme langues maternelles). A la base de cette analyse contrastive s'est établi un corpus d'erreurs interférentielles :

Les étapes de recherche réalisée étaient donc suivantes :

- recueil du corpus langagier des étudiants
- repérage des erreurs d'interférences dans le corpus
- analyse des erreurs (plan linguistique)
- justification des erreurs (source)

Notre objectif était de sélectionner en particulier les cas où les règles anglaises et tchèques/slovaques diffèrent et donc, si une interférence de l'anglais potentielle apparaît, ce ne serait pas également le cas de l'interférence tchèque/slovaque. Nous avons mis de côté certains cas où les règles anglaise et tchèque/slovaque auraient le même impact sur le français<sup>7</sup>.

Le but de cette analyse des erreurs n'est pas une étude linguistique en soi mais il consistera à identifier les aspects des difficultés d'apprentissage du français langue étrangère et à assurer par la suite une meilleure pédagogie de l'erreur. C'est pour cette raison que nous avons opté pour une analyse basée sur observation et interprétation (Poisson, 1991 ; Vinatier et al., 2008 ; Ellis et al., 2005) et non sur un traitement statistique des données relevées. Pour démontrer les résultats de cette analyse, nous présenterons dans le chapitre qui suit des exemples les plus significatifs et fréquents des erreurs d'interférence apparues dans le corpus.

## Résultats

Après le recueil et l'analyse du corpus, les erreurs relevées ont été classées selon un point de vue linguistique traditionnel : erreurs portant sur la phonétique et phonologie, la morphologie, le lexique et la syntaxe<sup>8</sup> (Besse et Porquier, 1984 ; Astolfi, 2003 ; Odlin, 2005 ; Ringbom, 2008).

### Les interférences phonétiques et phonologiques

Ce type d'interférence affecte la phonétique et la phonologie des mots (surtout la prononciation des voyelles et des nasales, la prononciation du -s final au pluriel).

L'erreur la plus fréquente consiste à prononcer le -s final du pluriel qui est toujours prononcé en anglais mais jamais en français. Cette prononciation apparaît

---

<sup>7</sup> Le genre des substantifs ou l'emploi des articles par exemple.

<sup>8</sup> Odlin classe les quatre types d'interférences – celles qui se produisent sur ces quatre plans linguistiques. Selon d'autres linguistes l'interférence morphologique fait partie des interférences lexicales.

particulièrement chez les étudiants des niveaux moins avancés, mais quelquefois elle persiste assez longtemps chez certains étudiants. En plus de l'interférence de l'anglais, ce qui peut désorienter les étudiants et contribuer à la mauvaise prononciation, c'est probablement le fait qu'il y a en français des substantifs dont on prononce le *-s* final du singulier (*fil*, *cursus*, *bus*, *mars*, *hélas*) ou des irrégularités dans la prononciation singulier – pluriel (*un os – des os*) et la réalisation des liaisons (*les étudiants, dans un magasin*). En tout cas, il est clair que l'influence de l'anglais sur le français dans cette erreur de prononciation est bien forte chez les étudiants.

Ensuite, une autre erreur se réalise dans la prononciation des consonnes dans les mots comme *réponse, le prix*.

Tab. 1 : Interférences d'ordre phonétique et phonologique I

En français	Interférence en français	En anglais
réponse	/ˈrɛspɔ̃s/	response /ɪˈspɒns/
prix	/ˈpʁiːs/	price /praɪs/

L'interférence se produit également et avant tout dans la réalisation des phonèmes du système vocalique.

Premièrement, il s'agit des voyelles « eu » qui sont prononcées à l'anglaise dans les mots qui commencent par cette voyelle :

*euros, Europe*

Deuxièmement, la prononciation de la voyelle « u » /a/ dans les mots comme *produit, multinationale, agriculture, industrie, république*.

Troisièmement, l'omission de la prononciation des nasales dans les mots comme *entreprise, emploi*.<sup>9</sup>

Quatrièmement, la prononciation anglaise des mots *secrétaire, critère, salaire*.

Cinquièmement, la prononciation à l'anglaise d'autres voyelles dans les mots *double, collègue, client*.

---

<sup>9</sup> D'une part, on pourrait penser que cette faute relève plutôt des difficultés ressenties par les étudiants qui ne savent pas encore prononcer bien les nasales, les sons qui n'existent pas en tchèque/slovaque. D'autre part, cette faute a été relevée dans la production des étudiants maîtrisant bien la prononciation des nasales dans d'autres expressions. De ce fait, nous considérons cette faute comme interférentielle.

Tab. 2 : Interférence d'ordre phonétique et phonologique II

En français	Interférence en français	En anglais
euro	/jʊə'ɾɔ/	euro /'jʊəjəʊ/
Europe	/jʊə'ɾɔ/	Europe /'jʊ(ə)jəp/
produit	/prɔ'dakt/	product /'pɹɔd.əkt/
multinationale	/mʌlti'nasɪnəl/	multinational /mʌlti'ne.jə.nəl/
entreprise	/ɛntə'priz/	enterprise /'ɛntə.pɹaɪz/
secrétaire	/'sek.jə.tɪ/	secretary /'sek.jə.tɪ/
salaire	/'salari/	salary /'sæləɪ/
collègue	/'kɔlig/	colleague /'kɔliɡ/

## Les interférences morphologiques

Les interférences d'ordre morphologique se produisent en particulier dans le domaine des accords grammaticaux (l'omission de l'affixe -s ou -x), celui de l'emploi des suffixes et des conjugaisons verbales (désinences).

Certains étudiants, influencés par l'inexistence de l'accord entre le nom et l'adjectif au pluriel ou entre le nom (sujet) au pluriel et le participe passé en anglais, utilisent ce non-marquage en français.

*les chambres sont disponible*  
*des questions intéressante*  
*recruter de nouveau salariés*  
*les frais sont remboursé*

Il s'agit aussi du transfert du caractère indénombrable des noms en anglais au système français :

Tab. 3 : Interférence d'ordre morphologique I

En français	Interférence en français	En anglais
tes connaissances	<i>tes connaissance</i>	your knowledge
d'autres informations	<i>d'autres information</i>	other/more information

Certains adjectifs anglais étant très proches des adjectifs français par leur forme ainsi que par leur sens sont utilisés tels quels sans que les étudiants prennent en considération la différence entre la forme féminine et la forme masculine de ceux-ci en français.

Tab. 4 : Interférence d'ordre morphologique II

En français	Interférence en français	En anglais
les hôtels exclusifs	<i>les hôtels exclusives</i>	exclusive hotels
les hommes sont plus productifs	<i>les hommes sont plus productives</i>	men are more productive



Ensuite, ce sont les suffixes/préfixes anglais introduits par les étudiants à la place des suffixes/préfixes du système français, adaptés cependant au système phonologique français.

Tab. 5 : *Interférence d'ordre morphologique III*

En français	Interférence en français	En anglais
formel	<i>formal</i>	formal
industriel	<i>industrial</i>	industrial
typique	<i>typical</i>	typical
financier	<i>fīnancial</i>	financial
producteur	<i>produceur</i>	producer
désavantage	<i>disadvantage</i>	disadvantage
acceptation	<i>acceptance</i>	acceptance
résoudre	<i>résolver</i>	resolve

En outre, nous supposons que certaines conjugaisons de verbes erronées peuvent être considérées comme interférences car il s'agit des verbes dont le caractère formel et la sémantique sont proches à ceux des verbes en anglais.

Tab. 6 : *Interférence d'ordre morphologique IV*

En français	Interférence en français	En anglais
on emploie	<i>on employ/nous employ</i>	we employ
payer	<i>pay</i>	pay

Cependant, il faut rappeler qu'il n'est pas souvent facile d'indiquer une limite nette entre les plans linguistiques sur lesquels les interférences se produisent. Prenons pour exemple le verbe *employer* du tableau précédent. Ce verbe a été utilisé par les étudiants plusieurs fois à l'écrit à la troisième personne du singulier *on employ* et à l'oral à la première personne du pluriel *nous employ*. Nous pouvons nous demander s'il s'agit d'une interférence sur le plan morphologique (désinence du verbe) ou si ce n'est pas plutôt une interférence sur le plan lexical (forme orthographique du mot) ou bien sur le plan phonétique à l'oral. Ou encore s'agit-il d'une simple méconnaissance de la conjugaison du verbe en français? Etant donné que d'autres verbes de ce type (*envoyer*) ont été conjugués correctement, on pourrait considérer que la ressemblance des mots en français et en anglais (*employer - employ*) a provoqué cette interférence qui représente aussi l'un des facteurs qui façonnent l'acquisition de la morphologie verbale.

## Les interférences lexicales

Les interférences lexicales se produisent au niveau des mots, très souvent dans un grand nombre. Dans notre corpus, ce type d'interférence représente effectivement le plus grand groupe. Selon Mc Carthy (2001, 83-84) les relations entre les mots et leurs significations à travers les langues sont très étroites. Les ressemblances

peuvent donc considérablement faciliter l'apprentissage et l'enrichissement du vocabulaire mais aussi causer de nombreuses interférences (faux amis au niveau sémantique, calques, substitutions, etc.). Pour notre analyse, nous avons divisé les interférences lexicales en deux parties : celles qui concernaient la forme du mot et celles qui concernaient le sens du mot.

Voici les interférences portant sur la forme de mot :

- redoublement d'une consonne

Tab. 7 : *Interférence d'ordre lexical – forme I*

En français	Interférence en français	En anglais
miroir	<i>mirroir</i>	mirror
dîner	<i>dinner</i>	dinner
finalelement	<i>finallement</i>	finally

- omission d'une consonne

Tab. 8 : *Interférence d'ordre lexical – forme II*

En français	Interférence en français	En anglais
mentionné	<i>mentioné</i>	mentioned
personnellement	<i>personnellement</i>	personally
raisonnable	<i>raisonable</i>	reasonable
développé	<i>développé</i>	developed

- omission du *-e* final ou du *-e* au milieu du mot

Tab. 9 : *Interférence d'ordre lexical – forme III*

En français	Interférence en français	En anglais
madame	<i>madam</i>	madam
poste	<i>post</i>	post office
problème	<i>problèm</i>	problem
liste	<i>list</i>	list
personne	<i>person</i>	person
juste	<i>just</i>	just
heures	<i>heurs</i>	hours
environnement	<i>environment</i>	environment
affaires	<i>affair</i>	affair

- ajout d'une consonne

Tab. 10 : *Interférence d'ordre lexical – forme IV*

En français	Interférence en français	En anglais
objet	<i>object</i>	object
contrat	<i>contract</i>	contract
hôpital	<i>hospital</i>	hospital
avantage	<i>advantage</i>	advantage

- utilisation de la consonne ou de la voyelle se trouvant dans le mot anglais

Tab. 11 : *Interférence d'ordre lexical – forme V*

En français	Interférence en français	En anglais
prix	<i>pris</i>	price
confortable	<i>comfortable</i>	comfortable
exercice	<i>exercise</i>	exercise
recommander	<i>reccomender</i>	reccomend
pour cent	<i>per cent</i>	per cent
exemple	<i>example</i>	example
responsabilité	<i>responsibilité</i>	responsibility
fait	<i>fact/facte</i>	fact
recrutés	<i>recruits</i>	recruits

Ensuite, nous présenterons quelques interférences portant sur le sens du mot. Elles se réalisent surtout comme substitutions (la forme anglaise est employée en français sans aucun changement/avec une adaptation morphologique) ou encore comme faux amis (considérés ici comme des termes provenant de l'anglais et présentant une ressemblance graphique ou phonique avec un terme de la langue française, mais ne possédant pas le même sens).

- substitution sans changement ou avec une adaptation morphologique

Tab. 12 : *Interférence d'ordre lexical – sens I*

En français	Interférence en français	En anglais
sûr de soi	<i>confident</i>	confident
conseils	<i>advices</i>	advice
addition	<i>bill</i>	bill
compte	<i>account</i>	account
publicité	<i>advertisement</i>	advertisement
se répandre, se développer	<i>expand</i>	expand
s'attendre	<i>expect</i>	expect

- faux amis

Tab. 13 : *Interférence d'ordre lexical – sens II*

En français	Interférence en français	En anglais
lettre de motivation	<i>application</i>	application
joindre	<i>attacher</i>	attach
avantages	<i>bénéfices/bénéfits</i>	benefits
permis de conduire	<i>license</i>	licence
voyager	<i>travailler</i>	travel
soutenir	<i>supporter</i>	support
entreprise	<i>compagnie</i>	company

### Les interférences syntaxiques

Les interférences syntaxiques consistent à appliquer les règles de grammaire d'une langue au système grammatical d'une autre langue. De ce fait, elles sont parfois appelées interférences grammaticales. L'analyse de notre corpus a démontré que les erreurs interférentielles sur le plan syntaxique sont fréquentes et qu'elles apparaissent dans les domaines suivants :

- omission du pronom relatif

*\*Vous trouverez ci-joint la note de séjour j'ai reçu.*  
(You will find attached the invoice I received.)

- omission de la conjonction *que*

*\*Je pense ce boulot est une bonne expérience.*  
(I think this job is a good experience.)

*\*J'espère les chambres sont disponibles.*  
(I hope the rooms are available.)

- emploi des prépositions

*\*J'y ai travaillé pour deux ans.*  
(I worked there for two years.)

*\*...les gens qui cherchent pour un travail...*  
(people looking for a job)

*\*En attendant à ta réponse...*  
(...wait for your answer)

- emploi de l'article après l'expression *travailler comme*

*\*Je travaille comme une assistante/comme la secrétaire.*  
(*to work as a/an...*)

- ordre des mots<sup>10</sup>

*\*czech republic*

*\*double chambre*

*\*J'ai une trente minute pause.*

*\*Ils aussi parlent français.*

*\*Ils souvent/toujours écrivent des courriels.*

*\*Tu vas visiter me.*

*\*Si vous voulez visiter moi.*

*\*Pouvez-vous envoyer moi...*

On pourrait se demander si l'antéposition de l'adjectif dans nos premiers deux exemples ne reflète pas plutôt une interférence de la langue maternelle. En tchèque, dans les propositions stylistiquement neutres, l'adjectif se pose en effet devant le substantif qui le régit. Cependant, les étudiants s'habituent relativement vite à la règle de la grammaire française selon laquelle on postpose la plupart des adjectifs. Dans l'hypothèse où ils emploient l'anglais comme une langue de communication principale lors de leurs activités de voyages (sites de réservation de logement en anglais, communication à l'étranger), il semble probable qu'il s'agit ici de l'influence de cette langue-ci.

Quant à l'emplacement des COD et COI, les étudiants sont capables d'appliquer les règles de grammaire avec un haut degré de correction dans les exercices structuraux. Par contre, ce genre d'erreurs, c'est-à-dire le placement du COD ou du COI après le verbe, apparaît régulièrement sous l'influence de l'anglais (*\*Pouvez-vous envoyer moi... – Can you send me...*) et en dépit de la ressemblance du français et de leur L1 (*Můžete mi poslat...*) dans leurs productions orales et écrites.

- calques

Tab. 14 : *Interférence d'ordre syntaxique*

En français	Interférence en français	En anglais
je suis en retard	<i>je suis tard</i>	I'm late
il me manque	<i>je manque</i>	I miss

<sup>10</sup> Dans ce contexte, Odlin (1989, 85–96) parle de l'utilisation de *word-order patterns*.

## Conclusion et suggestions

Pour résumer, l'anglais en tant que première langue étrangère apprise a influencé les productions des étudiants sur tous les plans linguistiques, soit au niveaux de phonétique et phonologie, de morphologie, de lexique et de syntaxe. D'une part, l'interférence se réalisait comme adaptation au système anglais (analogies faites au niveau de prononciation, suffixation, syntaxe), d'autre part comme apparition de formes entières qui n'existent pas telles quelles en français (substitution d'expressions lexicales).

Comme nous l'avons déjà mentionné, le but de cette étude consistait à identifier les aspects des difficultés d'apprentissage du français langue étrangère et à assurer par la suite une meilleure pédagogie de l'erreur. En effet, les erreurs d'interférence peuvent être corrigées et même anticipées, puisqu'elles ne sont pas accidentelles (Gaoudi, 2012, 3). De plus, elles ne devraient pas être considérées d'une manière négative dans le processus d'apprentissage parce qu'elles participent au renforcement de la performance linguistique. L'erreur peut être considérée comme une hypothèse que l'étudiant forme sur le système et un indice du fonctionnement de l'apprentissage (Astolfi, 1999, 32 ; Berthoud, 1993, 55-57 ; Véronique, 2015, 7). Les interférences fonctionnent comme un mécanisme de compensation des lacunes et apportent des preuves de la créativité des étudiants surtout dans les domaines lexical et morphologique tout en harmonie avec les modes de formation de mots français (par ex. la suffixation française appliquée au radical anglais).

De même, il faut rappeler dans ce contexte que la capacité des étudiants de mobiliser leurs connaissances en d'autres langues étrangères et d'utiliser différentes stratégies pour combler les lacunes correspond au concept de plurilinguisme qui fonde actuellement la politique linguistique de l'Europe qui souhaite des individus sachant passer sans difficultés d'une langue à l'autre, selon les contextes ou les situations, exprimé dans le Cadre européen commun de référence pour les langues (2001, 11) :

L'approche plurilingue (...) ne classe pas ces langues et ces cultures dans des compartiments séparés mais construit plutôt une compétence communicative à laquelle contribuent toute connaissance et toute expérience des langues et dans laquelle les langues sont en corrélation et interagissent. Dans des situations différentes, un locuteur peut faire appel avec souplesse aux différentes parties de cette compétence pour entrer efficacement en communication avec un interlocuteur donné.

De plus, en se référant au CECRL il faut toujours prendre en considération qu'une « compétence plurilingue et pluriculturelle se présente généralement comme déséquilibrée » (par ex. par la maîtrise générale plus grande dans une langue que dans d'autres) et qu'elles « n'ont rien que de normal » (CECRL 2001, 105).

Mais en même temps, vu que les étudiants ignorent ou ont peu conscience du caractère fautif de leur réalisation (par rapport à la norme), il s'avère important de les sensibiliser en terme de l'utilisation des ressemblances dans le processus de leur apprentissage. La focalisation sur la problématique peut s'effectuer en classe (ou en dehors de la classe à l'aide des outils numériques modernes) grâce aux

- révisions des règles méconnues ou incomprises,
- entraînements de nouveaux automatismes,
- explications d'ordre contrastif,
- à la prise en compte de l'originalité de chaque système linguistique malgré des similitudes.

Notre recherche ayant pour but d'apporter des améliorations didactiques nous aidera dans la tâche suivante que nous nous sommes fixée, à savoir la préparation d'un cours de français comparatif ciblant les difficultés dégagées qui pourrait non seulement contribuer à une meilleure compréhension des différences entre les deux langues mais permettra aussi aux étudiants de profiter des ressemblances de ceux-ci pour construire et renforcer leur capacité plurilingue.

## Bibliographie

- AL-HAJEBI, A. (2019). L'interférence de l'anglais sur le français chez les apprenants canadiens du français langue seconde. *Recherches en didactique des langues et des cultures*. [En ligne], 16(2). <http://journals.openedition.org/rdlc/6788>.
- ASTOLFI, J.-P. (2015). *L'erreur, un outil pour enseigner*. 12e édition, Issy-les-Moulineaux. ESF éditeur, coll. Pratiques et enjeux pédagogiques.
- BAILLY, S., BOULTON, A., CHATEAU, A., DUDA, R., & TYNE, H. (2009). L'anglais langue d'appui pour l'apprentissage du français langue étrangère. In G. FORLOT (Ed.) *L'anglais et le Plurilinguisme : Pour une Didactique des Contacts et des Passerelles Linguistiques*. [En ligne] (pp. 35–57). L'Harmattan.
- BERTHOUD, A.-C., & PY, B. (1993). *Des linguistes et des enseignants*. Berne : Peter Lang.
- BESSE, H., & PORQUIER, R. (1984). *Grammaires et didactiques des langues*. Paris : Hatier.
- CONSEIL DE L'EUROPE. *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer* [en ligne]. Unités des politiques linguistiques, Strasbourg, 2001. <https://rm.coe.int/16802fc3a8>
- Český statistický úřad [En ligne]. [www.czso.cz](http://www.czso.cz)
- DRAGAN, E. (2011). Interférences linguistiques roumaines/françaises. *Intertext* 1–2, 94–100.
- ELLIS, R., & BARKHUIZEN, G. P. (2005). *Analysing learner language* (1st pub.). Oxford University Press.
- Eurostat [En ligne]. <https://ec.europa.eu/eurostat/>
- GALISSON, R., & COSTE, D. (1976). *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris : Hachette.
- GREVISSE, M. (1986). *Le Bon Usage*. Paris : Gembloux. Duculot.
- JARVIS, S., & ODLIN, T. (2000). Morphological type, spatial reference, and language transfer. *Studies in Second Language Acquisition*, 22(4), 535–556. DOI : 10.1017/S0272263100004034

- LADO, R. (1957). *Linguistics Across Cultures. Applied Linguistics for Language Teachers*. University of Michigan Press. Ann Arbor.
- LEUNG, Y. I. (2009). *Third language acquisition and universal grammar*. Clevedon : Multilingual Matters.
- MARQUILLÓ, L. M. (2003). *L'interprétation de l'erreur*. Paris : CLE International.
- MC CARTHY, M. J. (2001). *Issues in Applied Linguistics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- MOUGEON, R. (1994). La question de l'interférence de l'anglais à la lumière de la sociolinguistique. In *Langue, espace, société. Les variétés du français en Amérique du Nord* (pp. 25–40). Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université Laval. <https://www.erudit.org/livre/CEFAN/1994-1/000379co.pdf>
- ÖZÇELİK, N. (2012). Analyse comparative des erreurs dues aux divergences syntaxiques entre l'anglais et le français. [En ligne], *Cukurova University Faculty of Education Journal*, 41(2), 113–121. <http://egitim.cu.edu.tr/efder>
- ODLIN, T., (1989). *Language Transfer, Cross-Linguistic Influence in Language Learning*. Cambridge : Cambridge University Press.
- ODLIN, T., (1997). *Cross-Linguistic Influence in Language Learning*. Cambridge : Cambridge University Press.
- POISSON, Y., (1991). *La recherche qualitative en éducation*. Québec, Canada : Presses de l'Université du Québec,
- RINGBOM, H. (1987). *The Role of the First Language in Foreign Language Learning*. Clevedon : Multilingual Matters.
- RINGBOM, H. (2007). *Cross-linguistic similarity in foreign language learning*. Clevedon : Multilingual Matters.
- ŞAVL, F. (2009). Interférences lexicales entre deux langues étrangères : anglais et français [En ligne]. *Synergies Turquie*, 2, 179–184. <https://gerflint.fr/Base/Turquie2/fusun.pdf>
- VÉRONIQUE, G. D. (2015). Les analyses d'erreurs en langue étrangère : une question de « linguistique appliquée » ? [En ligne]. In F. CARTON, J.-P., NARCY-COMBES, M.-FR. NARCY-COMBES & D. TOFFOLI (éds.). *Cultures de recherche en linguistique appliquée* (pp. 53–68). Paris : Rive-Neuve. [https://www.academia.edu/25334215/Les\\_analyses\\_d\\_erreurs\\_en\\_langue\\_%C3%A9trang%C3%A8re\\_une\\_question\\_de\\_linguistique\\_appliqu%C3%A9e\\_email\\_work\\_card=title](https://www.academia.edu/25334215/Les_analyses_d_erreurs_en_langue_%C3%A9trang%C3%A8re_une_question_de_linguistique_appliqu%C3%A9e_email_work_card=title)
- VINATIER, I. & ALTET, M. (Ed.). (2008). *Analyser et comprendre la pratique enseignante*. Presses universitaires de Rennes, coll. Didact Education.
- WEINRICH, U. (1953). *Languages in Contact*. The Hague : Mouton.

## Auteur

**Marie Červenková, Ph.D.**, Université Masaryk, Centre de langues,  
e-mail : Marie.Cervenkova@econ.muni.cz

Auteur est diplômée de la Faculté des Lettres de l'Université Masaryk de Brno (le français – le tchèque). Elle a enseigné le français dans différents types et niveaux d'écoles (primaire, secondaire, université, école de langue) et est actuellement chargée de cours au Centre de Langues de la Faculté d'Économie et d'Administration de l'Université Masaryk de Brno, où elle enseigne le français des affaires. Dans son travail elle est intéressée par la question de l'enseignement universitaire de langues étrangères et par les questions didactiques et méthodologiques qui y sont associées (apprentissage mixte, classes inversés, enseignement du vocabulaire, tests et évaluation, développement des compétences interculturelles).